

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA CINQ CENT VINGT-CINQUIÈME (525^e) RÉUNION ORDINAIRE DU **CONSEIL D'ADMINISTRATION**, TENUE LE 20 FÉVRIER 2024, À LA SALLE GÉRARD-ARGUIN DU PAVILLON ALPHONSE-DESJARDINS ET EN VISIOCONFÉRENCE.

RÉSOLUTION CAD-13210

Budget d'investissement officiel de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année 2023-2024 aux fins du Plan quinquennal d'investissement (PQI) – Révision février 2024

- ATTENDU** le Règlement général 4 « Pouvoirs des instances statutaires »;
- ATTENDU** le Règlement relatif aux affaires administratives;
- ATTENDU** les enveloppes budgétaires estimées par le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) pour l'année 2023-2024;
- ATTENDU** la résolution CAD-13032 relative à l'adoption du budget d'investissement officiel de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année 2023-2024 aux fins du Plan quinquennal d'investissement (PQI);
- ATTENDU** la recommandation de la vice-rectrice aux affaires administratives et aux ressources;

Sur proposition de Marie-Ève Gravel, appuyée par Bernard Larouche, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- D'** approuver la mise à jour du budget d'investissement officiel de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année 2023-2024 aux fins du Plan quinquennal d'investissement (PQI), telle qu'annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

La secrétaire générale,

Nathalie Gagnon

Signé avec ConsignO Cloud (22/02/2024)
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.



Nathalie Gagnon

Saguenay, le 21 février 2024